

www.arcanson.com



## VERCORS : TRAIL DES 3 VALLEES & DES 4 MONTAGNES

Trail itinérant en liberté

4 jours, 3 nuits, 3 jours de trail

Amis *trailers*, c'est au cœur du Parc Naturel Régional du Vercors que nous vous avons concocté un parcours en liberté intense en découvertes : vos *Booster* en frétilent déjà...!

Sur les terres du bientôt mythique « Ultra Trail du Vercors » (Septembre, 85 km et 4 500 m D+), vous aurez l'opportunité de pousser l'entraînement à son comble : un « week-end choc » où vous courez *light* à travers les alpages et les sentiers de crêtes.

Pour les sportifs contemplatifs, alternez course et marche rythmée en faisant rimer « *trail* » avec « rencontre douce-active » d'un nouveau territoire riche en surprises naturelles.

Les lieux se prêtent à merveille au *trail* : pour la journée, des reliefs et ambiances variés au sein d'un somptueux espace préservé, et pour le soir, un accueil chaleureux réservé dans les villages typiques des Quatre Montagnes, peuplés de sportifs !

On s'occupe de tout, vous profitez (...et courez !) : hébergements de charme pour chaque soir, transport de vos bagages, et bien sûr, de bons petits plats du terroir adaptés aux besoins de vos mollets !

**Le Petit Bonus** : Grâce aux nombreux belvédères, les *trailers* photographes, en plus de leur exploit sportif, rapporteront des clichés à *tomber par terre\** du contraste entre roche calcaire étincelante et prairies verdoyantes.

\* faites tout de même attention ;-)

# PROGRAMME

## **JOUR 01 :**

### **Méaudre**

Accueil à **Méaudre**, un charmant village au cœur du Pays des 4 Montagnes. Dîner et nuit en gîte-hôtel. Hébergement en gîte-hôtel 4 épis, avec espace bien-être.

## **JOUR 02 :**

### **Méaudre - Villard de Lans - Lans en Vercors.**

Après un copieux petit-déjeuner énergétique, à vous l'aventure ! Une première partie de mise en jambes par la Croix Chabaud et les alpages de la Fauge pour découvrir hameaux et vallées du pays. Puis, avec l'ascension du Pic St Michel (1 966 m), on vient chatouiller les sommets du Vercors pour en apprécier l'ensemble. Belle récompense au sommet avec une extraordinaire vue sur le massif de l'Oisans.

Hébergement en hôtel 3\* ou chambre d'hôte ; avec piscine.

Longueur : 26 km - Dénivelée : + 1 180m – Horaire : 4 h

Ou Longueur : 30 km - Dénivelée : + 1 580 m – Horaire : 5 h 30

## **JOUR 03 :**

### **Lans en Vercors - Engins – Autrans**

C'est parti, pour votre étape ! Montée progressive, entre feuillus et résineux, pour rejoindre l'alpage de la Molière et son décor de rêve. En prime : un panorama exceptionnel sur toutes les Alpes. Puis on enchaîne avec du GR, du vrai ! Où seuls piétons et chamois croisent votre chemin. Le « Sentier des Génisses » vous mènera aux crêtes de la Sure pour une vue plongeante sur la vallée de l'Isère, avec de vrais passages techniques.

Hébergement en hôtel 2\* ou 3\*.

Longueur : 29,5 km - Dénivelée : + 1 000 m – Horaire : 5 h

Ou Longueur : 32 km - Dénivelée : + 1 250m - Horaire : 5 h 45

## **JOUR 04 :**

### **Autrans – Méaudre**

Dernière ligne droite avec l'ascension du Pas de Pertuson, en surplomb du massif des Coulmes et de ses denses forêts. Descente par les hameaux typiques de Rencurel jusqu'aux gorges de la Bourne avant d'attaquer la seconde ascension de la journée vers le Gros Martel. Le sentier des lauzes à Méaudre vous permet de boucler votre périple.

Vous retrouvez vos bagages et pouvez prendre une douche avant de repartir.

Longueur : 25 km - Dénivelée : + 890m – Horaire : 4h

Ou Longueur : 36,5km - Dénivelée : + 1 750m – Horaire : 6 h

# FICHE PRATIQUE

## ACCUEIL

Le jour 01, entre 17 h et 19 h 00 au premier hébergement, à Méaudre

En cas de problème de dernière minute : appelez le **04 76 95 23 51**.

### Arrivée en voiture :

- **En venant du Nord** via Grenoble : prendre la sortie n°14 "St Egrève Le Fontanil, Sassenage" de l'autoroute A48. Suivez alors la direction de Sassenage, Villard de Lans. Au rond-point de Sassenage, commence la montée sur le plateau par la D531. Avant Villard, à Lans en Vercors, prendre à droite direction Autrans par la D106. Passer le col de la Croix Perrin et redescendre pour atteindre Méaudre.
- **En venant du Sud** par Valence, prendre l'autoroute A49 pour Grenoble. Au rond-point, prendre la sortie n°8 « Aire Royans-Vercors, Villard-de-Lans ». Puis suivre Villard-de-Lans (D 531) par les gorges de la Bourne. Aux Jarrands, continuer votre route à gauche par la D106 pour Méaudre. Attention cet itinéraire est dévié à certaines périodes de l'année (printemps et automne). Nous vous conseillons alors de rejoindre alors Grenoble par l'A49 et de suivre ensuite le descriptif « en venant du Nord ». Info Routes au 08 92 69 19 77.

### Covoiturage :

Un moyen de transport économique, écologique et convivial... au départ de chez vous ou d'une grande ville à proximité. Rendez-vous sur : [www.blablacar.fr](http://www.blablacar.fr)

### Arrivée en train et bus :

Train ou TGV jusqu'à **Grenoble** puis bus jusqu'à **Méaudre**.

- Train / TGV pour Grenoble : Horaires disponibles auprès de la SNCF sur [www.sncf-connect.com](http://www.sncf-connect.com) ou par téléphone au 36 35 ou encore sur le site [www.bahn.com/fr](http://www.bahn.com/fr).
- Puis bus régulier pour Méaudre (ligne T64 puis T66). Horaires à vérifier auprès de la compagnie Cars Région Auvergne-Rhône-Alpes au 04 26 16 38 38 ou [www.carsisere.auvergnerhonealpes.fr](http://www.carsisere.auvergnerhonealpes.fr). Le bus se prend depuis la **gare routière** qui est attenante à la gare SNCF. Achat du titre de transport directement à la gare routière de Grenoble (6,90 € le trajet). Pensez à nous en communiquer l'horaire, nous viendrons vous chercher au village.

## DISPERSION

Le Jour 04, après l'étape en dans l'après-midi à Méaudre

## NIVEAU

Traileurs niveau de difficulté 2 à 3 sur une échelle de 4 :

Le niveau de pratique estimé pour ces étapes : **Modéré à Soutenu**

Chaque jour, deux itinéraires vous sont proposés pour adapter votre séjour à vos envies et votre niveau de forme.

**Difficulté des étapes : d'intermédiaire à difficile**

### **Votre trail, composé des parcours « intermédiaires » :**

Dénivelée moyenne : 1 000 m	Maximum : 1 180 m
Longueur moyenne : 26 km	Maximum : 30 km
Horaire moyen : 4 h 30	Maximum : 5 h 00

### **Votre trail, composé des parcours « difficiles »:**

Dénivelée moyenne : 1 500 m	Maximum : 1 750 m
Longueur moyenne : 33 km	Maximum : 37 km
Horaire moyen : 5 h 45	Maximum : 6 h 00

## **HEBERGEMENT**

Gîte-hôtel, auberge de montagne et hôtel 2\* ou 3\*. Chambre de 2 à 4 selon la composition de votre groupe.

### **Repas**

**Dîners et petits déjeuners** servis chauds, inclus dans votre formule de séjour.

Nos hôtes ont à cœur de vous faire découvrir les produits régionaux de notre terroir et de vous concocter de bons petits plats dont eux seuls ont le secret ! Allergies alimentaires à signaler à la réservation.

### **Pique-Niques :**

Ils ne sont pas fournis dans votre formule. Pour plus de tranquillité, nous vous conseillons d'opter pour l'option « pique-niques » au moment de la réservation. Vous pouvez aussi les commander au fur et à mesure directement auprès de vos hôtes (au plus tard 48h à l'avance). Prévoir 10 à 14 € / personne / jour. Autre possibilité : faire votre ravitaillement dans les villages que vous traversez.

### **Pour les petites faims :**

Parce qu'évoluer au grand air peut vous donner un petit creux, n'hésitez pas à prévoir dans vos sacs de quoi improviser une collation : barres énergétiques, fruits secs ou frais, compote, ou encore carrés de chocolat pour les gourmands, etc.

## **DOSSIER DE RANDONNEE**

Après réception du solde et dans les 3 semaines précédents votre séjour, nous vous adressons par courrier un **carnet de rando-trail complet** (1 par groupe). Nous le constituons avec soin afin que vous puissiez profiter pleinement de votre séjour en liberté. Celui-ci contient :

- Les informations pour votre arrivée le 1<sup>er</sup> jour (adresse, heure d'accueil, parking, etc.),
- Une feuille de route détaillée indiquant le déroulé de votre séjour et des prestations réservées,
- Un topoguide complet rédigé par notre équipe pour vous accompagner sur les itinéraires de rando-trail (profil, descriptif, points de ravitaillement, etc.),
- Des extraits de carte avec l'itinéraire tracé (Open Topo Map),
- La carte-guide correspondant à votre circuit,
- Un livret culturel pour découvrir la région,
- La mise à disposition des traces GPS ou de notre appli mobile.

### **Dossier de randonnée complet supplémentaire :**

+ 65 € le dossier.

### **Inscription tardive :**

Si votre inscription intervient à moins de 15 jours du départ, votre carnet de route sera adressé au 1<sup>er</sup> hébergement et donc remis sur place. Par précaution, nous l'enversons « en express » (type

Chronopost) ; un supplément vous sera demandé (selon tarifs en vigueur au moment de la réservation).

## **GROUPE**

À partir de 1 personne (avec supplément).

## **PORTAGE DES BAGAGES**

Le transfert des bagages entre les étapes pour courir en toute légèreté est compris dans le prix du séjour.

Nous acheminons vos bagages chaque jour. Nous fournissons 1 étiquette par bagage.

### **IMPORTANT :**

- Nous assurons le transport de 1 bagage / personne, de préférence souple et pas trop volumineux (maxi 60 cm), dont le poids ne dépasse pas 10-12 kg.
- Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).
- Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, abords escarpés, etc.), que la place dans les véhicules est limitée et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

## **EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR**

L'ensemble de vos affaires est réparti entre un sac à dos léger porté pendant le circuit et un sac de voyage transporté par nos soins. Il est important de privilégier un matériel performant et le plus léger possible, le poids étant l'ennemi du trail.

### **Matériel obligatoire à emporter dans votre sac pendant la journée**

- Une veste imperméable et respirante légère (type Gore-tex Paclite) :  
*exemple chez Salomon : la Minim Jacket*
- *Un vêtement chaud type polaire (si possible coupe-vent).*
- *Une couverture de survie.*
- *Une trousse à pharmacie légère (pansements anti-frottements, bande de strapping, crème anti-frottements, aspirine, du désinfectant dans le cas où vous auriez des ampoules ou une plaie à soigner).*
- *Un sifflet.*
- *Une paire de lunettes de soleil (avec cordon si elles sont trop lâches, pour ne pas les perdre pendant que vous courez).*
- *Un téléphone portable fortement recommandé.*

### **Équipement de la journée (selon les conditions)**

- Un tee-shirt respirant (près du corps).
- Une polaire sans manches.
- Un collant de running (si température froide ou mauvais temps).
- Un short de course à pied (si bonnes conditions).
- Une casquette ou un buff.
- Un bonnet léger.

- Des gants fins.
- Des chaussettes de running (sans couture, anti glissement).
- Des chaussures de trail (testées auparavant)  
*exemple chez Salomon : les XT wings*
- Un sac à dos adapté au trail (10 à 20 litres) :  
*exemple chez Salomon : le XA 10+3*
- Une poche à eau ou bidons sur le sac (1,5 litre minimum au départ).
- Du papier toilette biodégradable (ou un petit sac plastique à jeter en fin de journée).  
*Une paire de bâtons.*
- Une lampe frontale  
*exemple chez Petzl : la Myo XP belt (et la e-lite éventuellement au fond du sac en secours).*
- Ravitaillement personnel (Barres céréales, gels)  
*exemple chez Squeezy sport nutrition : Squeezy Energy Gel*
- Une boisson énergétique  
*exemple chez Squeezy sport nutrition : Squeezy Energy Drink.*

### Divers

- Des vêtements de rechange (vêtement chaud type polaire, collant ou pantalon).
- Des chaussures aérées pour reposer et aérer vos pieds après la journée de course (type sandales de piscine, ouvertes et avec des picots).
- Quelques sachets plastiques pour protéger vos affaires.
- Une trousse de toilette et une serviette de bain.
- Des lacets de rechange.
- Un bouchon de pipette de rechange.
- Des piles de rechange pour la frontale.
- Une pastille désinfectante pour la poche à eau.
- Une gourde (ou bouteille).
- Un couteau de poche.
- Une aiguille et du fil.
- Une boîte hermétique ainsi qu'une fourchette-cuillère pour les pique-niques.

### Pharmacie personnelle

- votre gel hydro-alcoolique de poche et lingettes désinfectantes
- vos médicaments habituels.
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- pastilles contre le mal de gorge.
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- vitamine C.
- 1 pince à épiler.
- 1 tire-tiques.
- Stérilium gel (utile pour se laver/désinfecter les mains).

## DATES ET PRIX

Dates de départ à votre convenance **entre le 12 mai et le 30 septembre 2024**, en fonction des disponibilités au moment de votre réservation.

Merci de nous donner une date de départ avec de + ou - 1 jour de latitude.

**Prix par personne base 2 participants : 495 € / pers.**

**A partir de 3 participants : - 20 € / pers.**

**A partir de 4 participants : - 30 € / pers.**

### OPTIONS

Au moment de l'inscription (suivant les disponibilités) possibilité de :

- **Chambre individuelle 3 nuits** : + 110 € / pers.
- **Départ « solo »** (chambre single + supplément 1 pers.) : + 205 €
- **Pique-niques (x3)** : + 33 € / pers.

### Hébergement après le séjour :

Vous souhaitez prolonger votre séjour dans le Vercors, réservez à l'avance, nous vous offrons l'accès à l'espace bien-être !

- ½ pension en chambre de 2 : 83 € / pers.
- ½ pension en chambre individuelle : 105 € / pers.

### MODIFICATION DE RÉSERVATION : ATTENTION !

Une fois la réservation effectuée, **toute demande de modification de prestations** (d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations, etc.), ne peut intervenir qu'avec notre accord et le paiement des frais induits (au minimum 65 € / personne).

**Si vous souhaitez changer de programme ou de dates de séjour** : il s'agit alors d'une annulation ; des frais s'appliquent selon notre barème d'annulation habituel (voir nos CGV). Une nouvelle réservation est alors nécessaire, également soumise à la disponibilité des hébergements.

### LE PRIX COMPREND

- l'hébergement pour 3 nuits,
- la demi-pension (dîners et petits déjeuners),
- le transport des bagages entre les étapes pour courir léger,
- les taxes de séjour
- la coordination du circuit,
- l'accès à l'espace détente de votre 1er hébergement,
- le carnet de route (fonds de cartes tracés, topoguide, traces GPS à demander à la réservation).

### LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons,
- les pique-niques,

- les assurances,
- les frais d'inscription,
- le transport du lieu de domicile au point de départ et retour.



## POUR EN SAVOIR PLUS

### BIBLIOGRAPHIE :

- Le Parc Naturel Régional du Vercors a édité divers ouvrages sur la région, dont :
  - Un magnifique recueil de photos sur la réserve des Hauts Plateaux, intitulé "Vercors d'en haut", commenté par Daniel Pennac, éditions Milan.
  - Une riche collection sur des thèmes aussi variés que les routes du Vercors, la vie monastique, les ours, les contes et légendes du pays...
  - Un "livre des enfants", avec dessins, photos pour mieux faire comprendre à nos enfants la richesse du Vercors (sa formation géologique, la faune, la flore, l'architecture...). Titre de cet ouvrage : "Dis, raconte-moi le Vercors".
- Pour une approche plus générale du Vercors, consultez le guide de François Ribard « À la découverte du Vercors » éditions Glénat.
- Enfin, l'association d'Histoire locale de Lans en Vercors a édité, à ce jour, 4 numéros des *Cahiers du Peuil*, dans une collection intitulée "Jadis, au pays des Quatre Montagnes" : vous y découvrirez la vie et les anecdotes d'un passé qui n'est pas si loin dans le temps...

### CARTOGRAPHIE

IGN Top 25, 3235 OT, 3236 OT.

### ADRESSES UTILES

- Sites Internet :
  - [www.parc-du-vercors.fr](http://www.parc-du-vercors.fr)
  - [www.vercors.fr](http://www.vercors.fr)
- Parc naturel régional du Vercors, à Lans en Vercors : tel 04 76 94 38 29.

### INFORMATIONS SUR LE VERCORS :

**Le Vercors en 5 mots-clés : convivialité, nature, sport, détente, patrimoine !**

Le nom « Vercors » viendrait du nom d'un peuple celte installé dans la région : les Vertacomiorii.

Les habitants du Vercors sont donc les **Vertacomioriens** !

Ce n'est qu'au début du XXème siècle que les géographes grenoblois définissent l'entité Vercors comme étant un massif montagneux.

### Relief et Climat

Le Vercors est une entité rocheuse délimitée par 3 rivières : au nord et à l'ouest l'Isère, à l'est le Drac et au sud la Drôme. Le Vercors, massif situé sur deux départements, l'Isère et la Drôme, est composé de sept pays :

- Les Quatre Montagnes au nord-est,
- Le Royans isérois au nord-ouest,
- La Gervanne au sud-ouest,
- Le Royans drômois entre Gervanne et Royans isérois,
- Le Vercors central,
- Le Diois au sud,

- Le Trièves au sud-est.

De par sa situation géographique, le Vercors subit l'influence de différents climats. Au nord, des hivers rudes et des étés doux. Au sud, l'influence méditerranéenne adoucit les hivers et rend les étés chauds et secs.

Le paysage se compose de vastes plateaux entrecoupés de gorges profondes ou de crêtes. Ces plateaux sont à une altitude moyenne de 1 000 mètres. Les sommets les plus hauts sont sur le flanc est du massif. On y trouve la Grande Moucherolle (2 284 m), le Grand Veymont (2 341 m) ou encore le célèbre mont Aiguille (2 086 m).

Un Parc Naturel régional a été créé en 1970 et couvre une surface de 186 000 hectares. Le Tétralyre et la tulipe sauvage en sont les emblèmes. Au cœur du Parc, sur les Hauts Plateaux, s'étend la plus grande réserve naturelle de France qui couvre 16 600 hectares.

### **Géologie**

Le Vercors est un massif calcaire constitué de sédiments qui se sont empilés pendant l'ère secondaire (-150 à -65 millions d'années). Par la suite, la tectonique des plaques a donné naissance aux Alpes. Les roches du Vercors se sont déplacées vers l'ouest. Mais, les volcans d'Auvergne, plus anciens, ont formé un barrage. C'est pourquoi le déplacement s'est accompagné d'un plissement des roches et donne au massif sa structure en tôle ondulée : anticlinaux pour les plis en voûte et synclinaux pour les plis en creux.

Depuis ses origines, le massif subit les érosions chimiques, dissolution du calcaire par l'eau et mécanique par le gel-dégel. La dissolution est visible en certains endroits, car il se forme sur les dalles de calcaire des fissures, appelées Lapiaz, qui peuvent avoir plusieurs dizaines de centimètres de profondeur à plusieurs mètres.

L'eau a ainsi façonné au fil du temps des gorges profondes, des cirques majestueux, des gouffres et des grottes parmi les plus célèbres en Europe (gouffre Berger, grottes de Choranche).

Ainsi vous découvrirez des paysages des plus divers tels que falaises, prairies herbeuses, sentiers en sous-bois, cascades rafraîchissantes ou panorama à 360°.

### **Tourisme**

Le tourisme a commencé à se développer avec la station climatique de Villard de Lans. Les malades, atteints de tuberculose, venaient y séjourner et se mettre au soleil et au grand air sur les larges balcons des hôtels. Les remontées mécaniques apparaissent dès 1931. Après la Deuxième Guerre mondiale, nombre de mutations vont changer la vie des habitants et des touristes : achèvement de l'électrification, ouverture de nouvelles routes. Les Jeux Olympiques de 1968 de Grenoble donnent encore un élan de médiatisation avec celles du saut à ski à Saint-Nizier-du-Moucherotte et les épreuves de ski de fond à Autrans. C'est dans ce cadre que s'est développée la traditionnelle Traversée du Vercors, course de ski de fond - inspirée de la Vasaloppett en Suède - plus de 50 km et 2 000 mètres de dénivelées positives. De nombreuses modifications ont été apportées depuis 1968. Des variantes ont également été créées : la Vercorette pour les enfants et les 100 km du Vercors.

### **Architecture**

Toute l'architecture du Vercors n'est pas identique. Elle varie en fonction de l'altitude et du climat. On retrouve tout de même certaines particularités propres au Vercors. Ainsi les maisons regroupent l'habitation et le bâtiment agricole sous le même toit. Les murs sont faits en pierre - du calcaire - et les ouvertures sont petites et orientées au sud. Le bois est très peu utilisé (malgré les ressources locales) en raison des risques d'incendie.

Le plus caractéristique de ces habitations vertacomicrosiennes se situe au niveau de la toiture. Celle-ci, à deux pans, a des pentes très raides. Anciennement le chaume était utilisé. Pour la protéger du vent, on faisait dépasser les pignons au-dessus de la toiture. C'est cette forme si particulière nommée « sauts de moineaux » que l'on reconnaît l'architecture du Vercors. Les pignons en forme d'escaliers étaient recouverts de lauzes pour les protéger et éviter les infiltrations d'eau. Le chaume a, par la suite, été remplacé par de l'ardoise puis par de la tôle ou des plaques en fibrociment. Certaines toitures ont également été recouvertes de lames de bois, en épicéa de 70 cm de long appelées essendoles. Celles-ci sont superposées en trois couches successives sur la toiture.

### **Agriculture**

La tradition du Vercors a longtemps été l'agriculture. La terre n'étant pas très fertile pour la culture, les Vertacomicrosiens se sont plutôt tournés vers l'élevage, bovin au nord et ovin au sud. Les techniques se perdent peu à peu. C'est pourquoi dans les années 1990 des jeunes agriculteurs du pays des Quatre Montagnes relancent la race bovine du pays, « la Villarde » et en même temps un fromage reconnu AOC le Bleu de Vercors - Sassenage. C'est un fromage à base de lait de vache, pour une consommation optimale, il est affiné pendant 4 semaines. Il a une pâte non cuite et il est d'une saveur très douce. La transhumance des moutons de Provence vers les alpages s'est aussi perdue. Elle se fait de nos jours en camion. Mais, tous les ans, depuis 1991, on célèbre la Fête de la transhumance ovine à Die. Pendant quatre jours, les villages revivent au rythme du passage des bergers et de leurs troupeaux qui serpentent à travers les drailles, chemins bordés de part et d'autre de lauzes posées verticalement.

### **Sylviculture**

Parallèlement, on a également travaillé le bois. Mais comme il n'était pas possible de le transporter, vu le faible réseau routier et la densité de la forêt, on l'a exploité par « charbonnage » car il est plus facile à transporter du charbon que des bûches. C'est un travail dur et laborieux. Le charbon est fait à partir de la lente combustion du hêtre. Ainsi des buttes de bûches de bois étaient faites, 8 à 10 mètres de diamètre et 3 à 4 mètres de haut. Celles-ci sont ensuite recouvertes de terre (une sorte de couvercle pour éviter le tirage). Il fallait abattre les arbres, les couper, construire la butte. La combustion d'une butte et de ses 30 tonnes de bois mettait deux à trois semaines ; un homme surveillait en permanence la combustion en perçant notamment des trous dans la carapace en terre. Les hommes vivaient donc en permanence sur les chantiers, dans des huttes en bois fabriquées par leurs soins.

Les plus beaux troncs servaient de mâts pour les navires. Ils étaient lancés du haut des falaises par des chemins spécifiques jusqu'à l'Isère, puis assemblés et transportés en radeau jusqu'à Marseille. Ces troncs étaient réquisitionnés par le roi.

Actuellement le bois est devenu une très bonne source de revenus pour les communes.

### **Population**

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la poussée démographique se poursuit. Le travail n'est plus suffisant pour faire vivre tout le monde. C'est en 1851 que le Vercors compte le plus fort taux de population. Il s'en suit un exode vers les villes et l'industrie. Les charbonniers italiens viennent habiter le Vercors pour trouver du travail, celui qui a été délaissé par la population locale.

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, des Suisses sont embauchés sur le massif. Ils apportèrent certainement des idées pour développer l'agriculture en mettant en place des coopératives laitières ou fruitières. Les agriculteurs sont particulièrement fiers de leur vache locale : « la Villard de Lans » ou « Villarde », vache robuste qui servait d'animal de trait et donnait du lait riche en crème et une viande excellente pour les bouchers.

## **Saveurs du Vercors**

Nous commençons notre tour des saveurs par le sud du Vercors :

C'est dans le Diois que s'élabore l'effervescente Clairette de Die à partir de cépage de muscat. Ce n'est pas du champagne, ni du crémant, c'est plus sucré : goûtez, vous nous en donnerez des nouvelles !

C'est aussi dans cette région ovine du sud que l'on peut savourer le picodon, fromage de chèvre à consommer très frais et fondant dans la bouche ou plus fait, avec un caractère très fort.

Remontez un peu et, entre Gervanne et Royans, vous trouverez la caillette, faite de gras et maigre de porc additionnés de fines herbes. Si votre plaisir n'est pas encore atteint, peut-être goûterez-vous aux raviolos du Royans, petit ravioli fourré au persil et au fromage.

Le Saint-Marcellin est quant à lui, comme le Bleu du Vercors Sassenage, un fromage à pâte molle au lait de vache.

De nombreuses recettes fromagères découlent du Bleu de Sassenage : dont la Vercouline, la fameuse raclette au Bleu du Vercors et la Tartibleue, la tartiflette au Bleu du Vercors.

## **Résistance : le maquis du Vercors**

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le maquis du Vercors fut une importante base de la Résistance française réfugiée dans le massif du Vercors, véritable forteresse naturelle.

Rappel : 6 juin 1944, les Alliés prennent d'assaut les plages de Normandie et percent le mur de l'Atlantique. Dans le Vercors, où sont établis plusieurs camps de maquisards, le débarquement est le signal de la mobilisation contre l'occupant allemand. Les résistants, de plus en plus nombreux, rêvent maintenant de lutte ouverte.

Refuge et refus : À partir de 1940 le Vercors, situé en zone libre, est un lieu de refuge en particulier pour les victimes des mesures de discriminations politiques ou raciales du gouvernement de Vichy.

Avec l'occupation de la zone sud en novembre 1942, la montagne du Vercors devient également site de résistance pour ceux qui refusent l'idée d'une France soumise. Les réfractaires au STO, le Service de Travail Obligatoire qui envoie les jeunes Français travailler en Allemagne, viennent grossir les rangs des maquis.

Le Vercors, visible de très loin, depuis les portes de Lyon, ressemble à une forteresse naturelle de soixante kilomètres de long sur trente de large. Les résistants s'y sentent à l'abri de la répression qui sévit dans la région.

## Le « Plan Montagnards » :

Mais il manque un plan, une stratégie, à ces maquisards et à ces réfractaires qui savent le combat inéluctable.

En fait ce plan existe depuis mars 41. Il a jailli dans l'esprit de deux hommes fascinés par les falaises gigantesques du Vercors. Pierre Dalloz et son ami l'écrivain Jean Prévost ont l'idée de transformer le massif en "Cheval de Troie pour commandos aéroportés".

Cette idée prend corps en janvier 1943 : le Vercors interviendrait au moment d'un débarquement allié attendu en Provence et les troupes aéroportées iraient immédiatement porter le combat sur les arrières de l'ennemi. Le projet, accepté par Jean Moulin et le général Delestraint, devient le "Plan Montagnards". Il est approuvé par le général de Gaulle et les Alliés à Londres comme à Alger.

Ce Plan est mis en œuvre par Alain Le Ray puis par François Huet, chefs militaires du Vercors en liaison avec Eugène Chavant, chef civil du Maquis.

Les camps : Dès 1943, la Résistance s'organise dans le massif. Au cœur de forêts, une douzaine de camps existent. Début 1944, ils rassemblent 400 à 500 civils et militaires, souvent très jeunes,

ravitailés par une population généralement favorable, approvisionnés en armes et en médicaments par les parachutages alliés.

Le combat : Le 6 juin 1944, l'excitation est à son comble en France et dans le Vercors, l'ordre de Londres est le signal de l'action générale. Les entrées du massif sont verrouillées. On ne laisse "monter" que les volontaires qui affluent. Ils sont 4 000, début juillet, et ils proclament la République, faisant flotter le drapeau tricolore sur un territoire déclaré "libre".

Ce massif en armes est un défi à l'ennemi. À Grenoble, le général allemand Karl Pflaum décide d'en finir. Après quelques offensives destinées à mesurer la résistance effective du maquis, notamment à Saint Nizier les 13 et 15 juin 1944 et aux Ecouges le 21 juin 1944, il lance le 21 juillet 15 000 hommes de troupe à l'assaut du Vercors. L'attaque est générale, par les routes, par les "pas", ces cols escarpés que l'on ne franchit qu'à pied, et par les airs puisque sur Vassieux se posent les planeurs à croix noires de la Waffen SS là où auraient dû atterrir les alliés. Après une semaine d'un combat acharné mais inégal, le Vercors est à genoux. Plus de 600 résistants et une centaine d'Allemands sont tués.

Quant à la population, exposée à la sauvagerie des assaillants, elle paie un lourd tribut : 201 personnes meurent dans des conditions souvent atroces, 41 autres sont déportées, 573 maisons sont détruites.

Malgré la reconstruction de nombreux bourgs et hameaux après la guerre, le Vercors garde des traces indélébiles de cette période tragique. De nombreux mémoriaux, stèles, monuments jalonnent le paysage nous rappelant cette partie de notre histoire.

### **FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !**

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



# **INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES**

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet [www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/](http://www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/) ou sur simple demande.

Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.

Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

## **INSCRIPTION**

### **Quand réserver ?**

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.

Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

### **Comment réserver ?**

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

#### **Par internet :**

Rendez-vous sur notre site : [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com). Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

#### **Par courrier :**

Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

#### **Confirmation de réservation :**

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procédera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.  
Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

## **ANNULATION**

### **Annulation avant la date de départ du voyage de votre part**

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSOIN et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1<sup>er</sup> jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

### **Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur**

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSOIN et le paiement à ARCANSOIN des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSOIN ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

**Cas particulier des séjours liberté** : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

**Pour tous** : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

## ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.

Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site [www.arcanson.com/assurances](http://www.arcanson.com/assurances) ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A)** - 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B)** - 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C)** - 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes  
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : [contact@arcanson.com](mailto:contact@arcanson.com) Web : [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com)

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence